

0492965751

FICHE D'ECART

Fiche n° 2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : VALORCO

Site inspecté : Viorf d'Antibes

Date de l'inspection : 11/07/2008

Constat de l'inspecteur :

De nombreux déchets, en grande partie issus du chantier de modernisation de l'usine, sont entreposés sur le site dans des conditions non satisfaisantes (pas de regroupement dans une zone dédiée, pas de protection des envols ou des risques de pollution, etc.)

INSPECTION

Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

Article 5.7.2 de l'arrêté préfectoral du 23/12/2005
Article 2.3.1 de l'arrêté préfectoral du 23/12/2005

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature

PASSINNO Gilles
DIRECTEUR Exploitation

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Un rappel au maître d'œuvre ainsi qu'aux différents intervenants sur le chantier a été fait par mail et note interne.

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

- Ecart levé Oui Non
- Proposition de mise en demeure Oui Non
- Proposition d'arrêtés complémentaire Oui Non

Commentaires : Le respect de cet engagement sera vérifié lors d'une prochaine inspection

DRIRE

L'inspection le : 16/10/2008

Fiche soldée le :

0492965751

FICHE D'ECART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : VALOMED

Site inspecté : UOM d'Antilles

Date de l'inspection : 11/07/2008

Constat de l'inspecteur :

De nombreux fûts et bidons de produits susceptibles de polluer l'environnement ne sont pas sur des bacs de rétention

INSPECTION

Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

Article 39.1.2 de l'arrêté préfectoral du 23/12/2005

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur

L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature

MASSINIUS Gilles
DIRECTEUR Exploitation

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

La reorganisation des stockages de liquides au sein du site est en cours suite à la fin des "gros" travaux.

Tous les stockages seront sur rétention fin septembre 08.

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé

Proposition de mise en demeure

Proposition d'arrêté complémentaire

Commentaires :

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Le respect de cet engagement sera vérifié lors d'une prochaine inspection

DRIRE

L'inspection le :

16 octobre 2008

Fiche soldée le :